

PROVINCE DE NAMUR

78 places supplémentaires pour la petite enfance

De Gembloux à Bièvre en passant par Sambreville et Gesves, des places s'ouvrent en province de Namur.

Le Ministre des infrastructures de la petite enfance, René Collin, vient d'approuver l'attribution du marché concernant les travaux de trois crèches et d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance dans la Province de Namur.

1. À Gesves, le projet consiste en la transformation d'un bâtiment, situé rue Maubry n°8 à Sorée, en une crèche communale de 18 places. Pour

concrétiser ce projet, la Wallonie intervient à hauteur de 446 750 € sur un coût estimé de 776 827,08 TVAC.

2. À Gembloux, le CPAS va procéder à l'extension de la crèche « Les Petites Châtaignes », située rue Chapelle Marion. Aujourd'hui, cette infrastructure compte 29 lits. Après travaux, elle pourra en accueillir 30 de plus. C'est un subside de 429 925€ qui a été octroyé au CPAS pour un coût total de 883 404,53€ TVAC.

3. À Sambreville, on projette la création d'une crèche de 18 places à l'Avenue du Cimetière n°57. Le subside octroyé s'élève à 200 100 € pour un investissement total de 261 738,93 € HTVA.

4. À Bièvre, une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) de 12 places verra bientôt le jour à la rue d'Houdremont à Bièvre. Elle jouxtera l'école maternelle. L'intervention de la Wallonie s'élève à 78 575 € pour un coût total de 115 130,88€. Ce subside ne concerne que le lot 1 relatif au gros œuvre, à la toiture, aux menuiseries, aux finitions extérieures et aux abords.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Plan Cigogne III volet 2 qui permet, entre autres, aux pouvoirs organisateurs de milieux d'accueil (pouvoir public ou ASBL) de financer l'achat ou la construction de nouveaux bâtiments mais aussi l'agrandissement, l'aménagement ou l'équipement d'établissements existants. ■



L'Avenir - Local: Namur 21/09/2016, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Namur

